

## N° 01/05.2018 – RAPPORT SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2017

### 1. Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément aux dispositions légales et aux articles 23 et 27 des statuts, le Comité de direction soumet à l'approbation du Conseil intercommunal le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2017.

Les comptes sont établis sur la base des charges et des produits scolaires effectifs incombant aux 9 communes formant l'association :

- Pour 24'013 habitants au 31.12.2017 (23'806 au 31.12.2016)
- Pour 2'400 élèves ASIME (+ 26 élèves hors ASIME) enclassés au 01.10.2016 (2'423 + 25 au 01.10.2015) dans les *Etablissements primaires de Morges Est* et de *Morges Ouest* et dans l'*Etablissement secondaire de Morges Beausobre*.

Secteurs	Comptes 2017			Budget 2017		Ecart par rapport au budget			
	Charges	% du total	Produits	Charges	Produits	Charges	%	Produits	%
50 Administration et activités scolaires générales	2'488'896.23	22.7 %	697'915.76	2'604'750	634'600	-115'853.77	-4.4%	63'315.76	10.0%
51 Locaux scolaires	8'282'193.95	75.7 %	-	8'301'443	-	-19'249.05	-0.2%		
52 Transports scolaires	189'740.70	1.6 %	-344.25	185'000	-	4'740.70	-6.5 %	-344.25	
59 Répartition des charges			10'263'259.37		10'456'593			-429'449.60	-4.0%
<i>Total</i>	<i>10'960'830.88</i>		<i>10'960'830.88</i>	<i>11'091'193</i>	<i>11'091'193</i>	<i>-130'362.12</i>	<i>-1.2%</i>	<i>-130'362.12</i>	<i>-1.2%</i>
<b>Coût par élève</b>			<b>CHF 4'231.00</b>		<b>CHF 4'324.00</b>			<b>-CHF 93.00</b>	<b>-2.2 %</b>
<i>Comparaison avec 2016</i>			<i>CHF 4'194.00</i>		<i>CHF 4'388.00</i>			<i>-CHF 194.00</i>	<i>-4.4 %</i>

## 2. Commentaires

Le total des charges/produits de CHF 10'960'830.88.

Les comptes 2017 sont inférieurs au budget de CHF 130'362.12 (-1.2 %).

Le coût par élève est de CHF 4'231.00 (-2.2 % par rapport au budget). Il a augmenté de CHF 37.00 par rapport à 2016 (0.9 %).

### Administration et activités scolaires générales

Les dépenses scolaires générales comprennent les coûts liés à la gestion administrative et financière, aux charges scolaires et parascolaires communales. Ces charges englobent les frais d'administration, les devoirs surveillés, le cabinet dentaire scolaire et le service médical, l'école à la montagne, les camps de ski, les frais de transport à la piscine/patinoire, le sport scolaire facultatif et les camps d'été. Elles se répartissent à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2017 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1er octobre 2016.

Les dépenses scolaires générales représentent 22.7 % des charges (identique à 2016).

Outre une gestion financière attentive, les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Autorités (groupe de comptes 501) :
  - Augmentation de charges : ajustement des indemnités pour la législature 2016-2021
  - Diminution de charges : absence de financement de projets du Conseil d'établissement
- Administration (groupe de comptes 502) :
  - Augmentation de charges : budget sous-évalué pour les frais d'écologie des enfants domiciliés à l'extérieur de l'ASIME, réception factures de transports sorties scolaires 2016
  - Diminution de charges : renouvellement des machines ateliers TM terminé, remplacement outil de gestion reporté en 2018
  - Augmentation de produits : remboursements plus élevés que prévus, diminution de provisions
- Devoirs surveillés (groupe de comptes 503) :
  - Augmentation de charges : renforcement de la structure en raison de l'augmentation du nombre d'élèves inscrits
  - Augmentation de produits : ajustement du tarif
- Cabinet dentaire (groupe de comptes 504) :
  - Diminution de charges : report de certaines dépenses
  - Diminution de produits : moins de soins en raison de l'arrêt maladie du médecin-dentiste
- Camps scolaires et sport (groupes de comptes 506 et 507) :
  - Diminution de charges : gestion attentive des dépenses, achat minibus reporté en 2018

- Augmentation de produits : meilleur remplissage des camps, remboursements plus élevés que prévus
- Diminution de produits : moins de subsides que prévus
- Camps d'été (groupe de comptes 508) :
  - Augmentation de charges et augmentation de produits : 5 camps au lieu de 2 prévus

### **Locaux scolaires**

L'évaluation du coût des locaux scolaires fait l'objet d'un barème prenant en compte l'amortissement et le taux d'intérêt d'une part, les charges d'exploitation et d'entretien forfaitaires par type de locaux d'autre part. Les coûts des locaux, soit les indemnités versées aux communes propriétaires de constructions scolaires, sont répartis, pour les communes de l'ASIME, à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2017 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2016.

La facturation des locaux à l'ASIME est actualisée chaque année en fonction des nouveaux investissements dans les bâtiments scolaires des communes propriétaires et en fonction de la fin des amortissements.

Les locaux scolaires représentent **75.6 %** des charges (75.7 % en 2016).

Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Augmentation de charges : exploitation du *Centre Marcel Barbey*, diminution du tarif de location salle gymnastique La Longeraie à *Lake International School*, ajout bureau doyenne au collège En Pontet (Colombier)
- Diminution de charges : ancienne salle ACT de la maison villageoise de Vufflens-le-Château désaffectée et correction du type de salle de gymnastique

### **Transports scolaires**

Les coûts des transports scolaires (pour les élèves du degré secondaire) sont pris en charge pour moitié par la commune de Morges (plafond de CHF 120'000.00) et pour moitié par les huit autres communes de l'ASIME à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2017 et d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Les transports scolaires représentent **1.7 %** des charges (1.6 % en 2016).

Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Augmentation de charges : davantage d'élèves ASIME inscrits au raccordement
- Diminution de charges : moins d'abonnements de transports délivrés

## **3. Participation des communes**

La répartition des coûts entre les communes fait l'objet d'un tableau qui figure à la fin du tableau des comptes de l'exercice 2017, déduction faite des acomptes versés en cours d'année. La différence, en plus ou moins selon les communes, sera réglée avec l'acompte du 3<sup>e</sup> trimestre 2018.



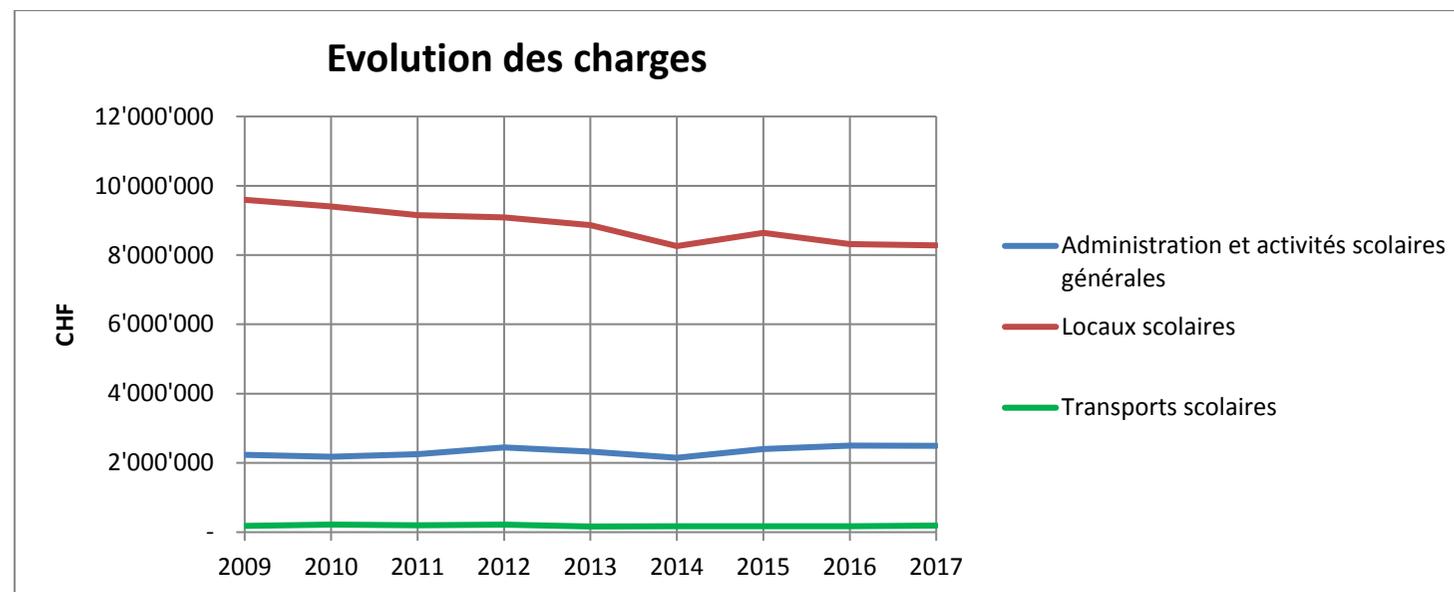
## Annexe 1 : Récapitulatif par secteur d'activité

Le récapitulatif des charges et des produits par secteur d'activité se trouve à la 1ère page du tableau des comptes.

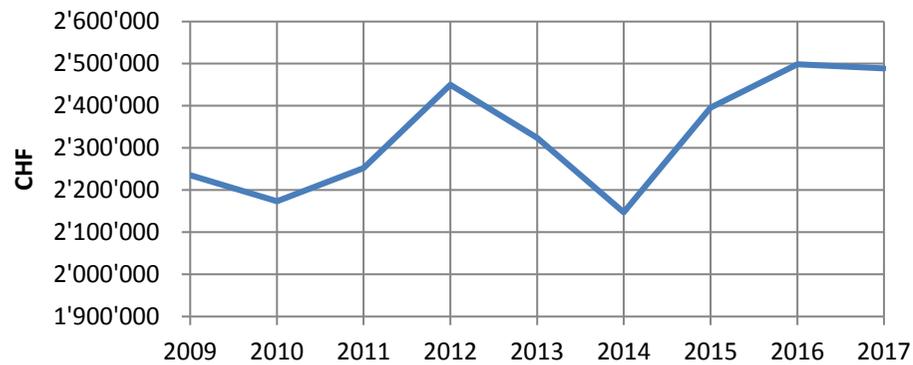
## Annexe 2 : Evolution des charges

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
50	Administration et activités scolaires générales	2'235'402.58	2'173'226.50	2'252'484.94	2'450'014.32	2'324'267.39	2'147'308.17	2'395'641.65	2'498'647.34	2'488'896.23
51	Locaux scolaires	9'593'530.00	9'398'510.00	9'148'322.00	9'089'769.50	8'865'858.00	8'258'224.00	8'640'311.00	8'311'744.00	8'282'193.95
52	Transports	176'526.40	218'983.00	199'454.00	217'067.50	162'995.00	174'667.00	173'105.50	172'981.55	189'740.70
<i>Total</i>		<i>12'005'458.98</i>	<i>11'790'719.50</i>	<i>11'600'260.94</i>	<i>11'756'851.32</i>	<i>11'353'120.39</i>	<i>10'580'199.17</i>	<i>11'209'058.15</i>	<i>10'983'372.89</i>	<i>10'960'830.88</i>

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des charges, d'abord globalement (à la même échelle), puis par secteur (avec des échelles distinctes).



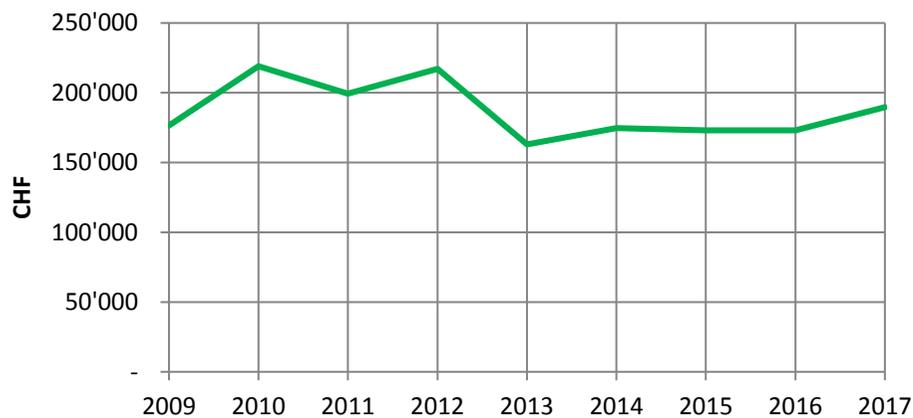
### Administration et activités scolaires générales



### Locaux scolaires



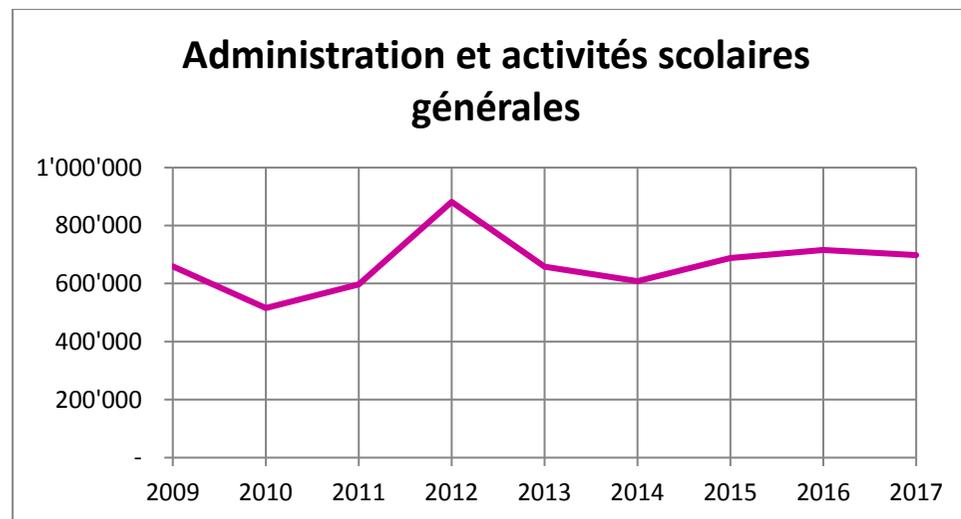
### Transports scolaires



### Annexe 3 : Evolution des produits

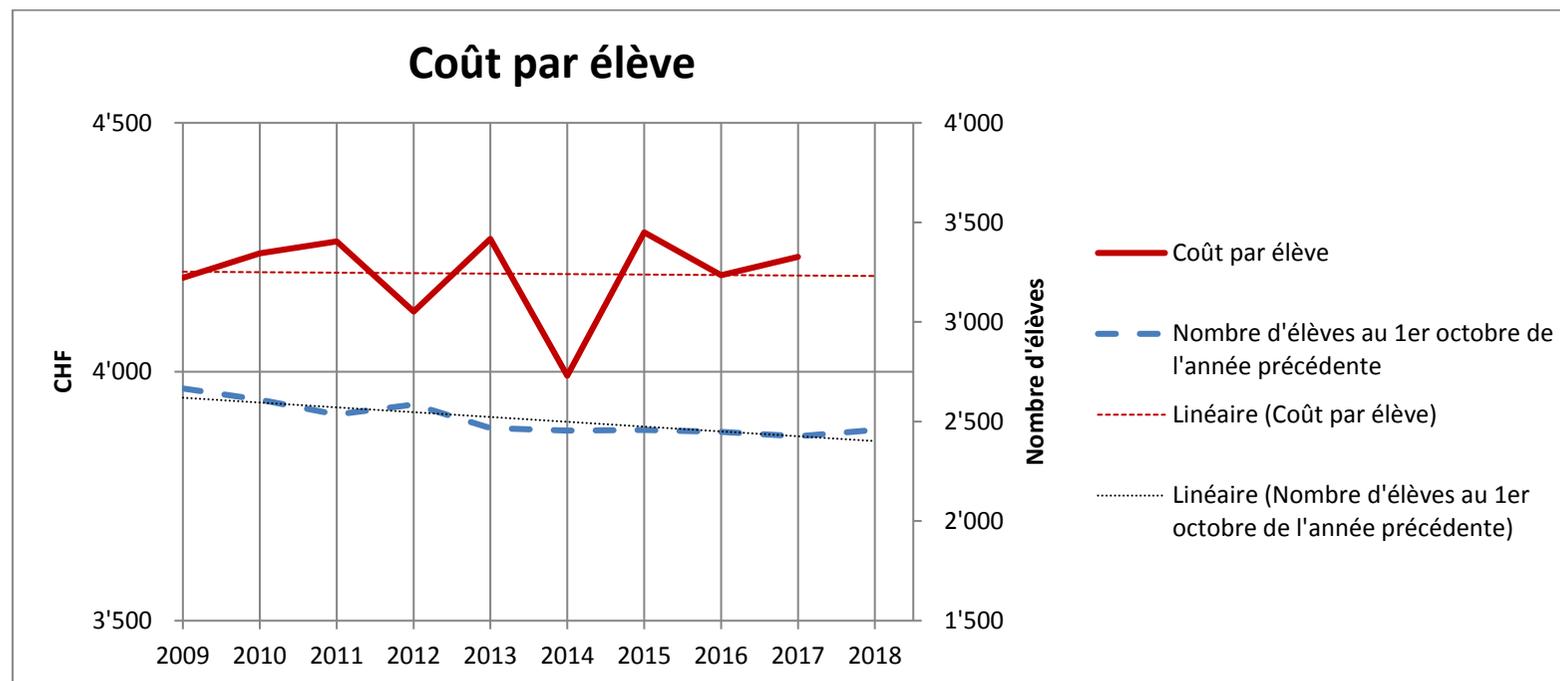
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
50	Administration et activités scolaires générales	659'853.48	515'628.00	597'444.42	881'786.62	657'936.20	608'333.17	687'795.60	715'394.24	697'915.76
51	Locaux scolaires									
52	Transports	4'265.50	1'390.50						344.25	-344.25
59	Répartition des	11'341'340.00	11'273'701.00	11'002'816.52	10'875'064.70	10'695'184.19	9'971'866.00	10'521'262.55	10'267'634.40	10'263'259.37
	<i>Total</i>	<i>12'005'458.98</i>	<i>11'790'719.50</i>	<i>11'600'260.94</i>	<i>11'756'851.32</i>	<i>11'353'120.39</i>	<i>10'580'199.17</i>	<i>11'209'058.15</i>	<i>10'983'372.89</i>	<i>10'960'830.88</i>

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des produits du secteur administration et activités scolaires générales.



## Annexe 4 : Evolution du coût par élève

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Coût par élève	4'189.00	4'238.00	4'262.00	4'121.00	4'267.00	3'992.00	4'280.00	4'194.00	4'231.00	
Nombre d'élèves au 1er octobre de l'année précédente	2'666	2'609	2'535	2'586	2'468	2'454	2'458	2'448	2'426	2'458



La courbe de tendance linéaire du coût par élève (indiqué en pointillé rouge dans le graphique ci-dessus) révèle une stabilité au cours des années. Le nombre d'élèves est stable depuis 2013 (variation de 28 élèves sur une moyenne de 2'453).

## Annexe 5 : Analyse de la rentabilité des camps

A fin 2017, l'activité financière des secteurs 506 « Camps scolaires internes » et 508 « Camps d'été » se résume comme suit :

		Comptes charges	Comptes produits	Couverture
506	Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)	656'999.73	249'104.65	38%
508	Camps d'été	56'935.59	48'802.00	86%
<i>Total</i>		<i>713'935.32</i>	<i>297'906.65</i>	

Dans le tableau ci-dessus, seules certaines charges et certains produits spécifiques aux camps d'été ont été comptés dans le groupe 508, à savoir :

- Traitements des moniteurs auxiliaires
- Achats de produits alimentaires
- Transports
- Activités sportives et culturelles

On constate qu'avec cette répartition :

- Pour les camps scolaires internes, les produits provenant de la participation des parents (CHF 249'104.65.00) couvrent 38 % des charges spécifiques (CHF 656'999.73).
- Pour les camps d'été, les produits provenant de la participation des parents (CHF 48'802.00) couvrent 86 % des charges spécifiques (CHF 56'935.59).

Pour être plus proche de la réalité, nous avons réparti 10/12 (10 mois sur 12) des charges et des produits courants sur le groupe 506, et 2/12 (les 2 mois des camps d'été) sur le groupe 508. Puis nous avons ajouté les charges et les produits spécifiques à chaque groupe. Le résultat de cette répartition est présenté dans le tableau suivant :

		Comptes charges	Comptes produits	Couverture
506	Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)	566'799.97	249'104.65	44%
508	Camps d'été	147'135.35	48'802.00	33%
<i>Total</i>		<i>713'935.32</i>	<i>297'906.65</i>	

On constate qu'avec cette nouvelle répartition :

- Pour les camps scolaires internes, les produits couvrent 44 % des charges
- Pour les camps d'été, les produits couvrent 33 % des charges.

Dans ces calculs, le coût des locaux n'a pas été pris en compte.

## Annexe 6 : Détail des charges correspondant au mobilier scolaire

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant le mobilier scolaire :

		<b>Comptes charges</b>	<b>Budget charges</b>
502.3112.00	Mobilier scolaire renouvellement	65'273.70	69'000
502.3112.01	Petit mobilier scolaire Morges Est	6'036.00	6'600
502.3112.02	Petit mobilier scolaire Morges Ouest	3'730.65	6'100
502.3112.03	Petit mobilier scolaire Morges Beausobre	310.20	4'700
502.3151.00	Entretien mobilier, machines	4'085.70	23'000
502.3152.00	Entretien mobilier scolaire	13'900.68	15'000
	<i>Total</i>	93'336.93	124'400

Le renouvellement du mobilier scolaire a été effectué comme prévu. On constate que les établissements ont consommé partiellement le budget alloué pour le petit mobilier.

## Annexe 7 : Détail des charges correspondant aux transports

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant les transports :

		<b>Comptes charges</b>	<b>Budget charges</b>
502.3188.00	Particularités d'enclassement	77'787.00	80'000
506.3188.00	Ecole à la montagne et camps de ski Grandes-Roches	29'546.40	30'000
507.3188.01	Camps de ski	8'290.00	13'000
507.3188.02	Piscine, patinoire	91'489.80	100'000
508.3188.00	Camps d'été	5'173.20	1'500
522.3188.01	Raccordement ou sport-art-études	32'453.70	15'000
522.3188.02	Elèves du secondaire (distance > 2.5 km)	157'287.00	170'000
	<i>Total</i>	402'027.10	409'500

## Annexe 8 : Dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Le Comité de direction n'a pas engagé de dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles.